



ELECTRICITE DE GUINEE

DIRECTION DES ETUDES, PLANIFICATION ET EQUIPEMENTS

Projet d'Amélioration de l'Accès à L'Electricité en Guinée (PAAEG)



IsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENERGIE

Electricité De Guinée (EDG)

Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Secteur : **Energie**

Référence de l'accord de financement : **2100155041675**

N° d'Identification du Projet : **P-GN-FA0-018**

Date : **08 juin 2026**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africain de Développement (BAD) afin de couvrir une partie du coût du **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce fonds pour financer le contrat pour : **le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration des termes de référence en vue du recrutement d'un consultant pour les études de la séparation comptable des fonctions de EDG et sa mise en œuvre.**
2. L'objectif principal de la mission est d'élaborer des Termes de Référence complets, cohérents et opérationnels pour le recrutement d'un consultant chargé de conduire les études et appuyer la mise en œuvre de la séparation comptable des fonctions de EDG. Le consultant sera chargé de :
 - Définir les objectifs spécifiques et la portée de la mission de séparation comptable ;
 - Décrire les résultats attendus et les livrables ;
 - Définir les indicateurs de performance et de suivi ;
 - Proposer une méthodologie détaillée pour la réalisation de l'étude et la mise en œuvre ;
 - Élaborer un chronogramme indicatif des activités ;
 - Définir le profil et les qualifications du consultant à recruter ultérieurement.

Les prestations seront réalisées dans un délai de quatre (04) semaines à compter de la signature et de la notification du contrat et pour un démarrage prévu en Août 2026.

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° GCKRY/0715A/2003 – NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP: 1463 – CONAKRY République de Guinée

Tél : 626 11 11 11/ 666 72 72 72 – Email : infos@edg.com.gn – Site Web : www.edg.com.gn



3. Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV détaillé, copies de diplômes et attestations, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail des employeurs etc.).

La Cellule d'Exécution du Projet se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires des informations communiquées par les candidats avant toute signature de contrat.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>
5. Le consultant devra répondre aux critères suivants :
 - Diplôme supérieur (BAC+5) en comptabilité, finance, audit ou gestion des entreprises ou équivalent ;
 - Expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans dans les domaines comptable, financier ou institutionnel ;
 - Expérience avérée dans :
 - l'élaboration de Termes de Référence (TDR) ;
 - la séparation comptable ou la régulation des entreprises multi-activités ;
 - l'audit ou la restructuration financière ;
 - Bonne maîtrise des normes comptables internationales (IFRS) et des réglementations locales ;
 - Expérience dans le secteur de l'énergie ou des services publics fortement souhaitée ;
 - Expérience en Afrique sub-saharienne ;
6. Les consultant(e)s seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

Critères de notation	Note sur 100
1. Qualifications générales (Bac+5 au moins dans le domaine de l'audit, contrôle interne, gestion des risques, finances ou équivalent), Expert-comptable ou équivalent (10 points si oui et 0 point si non conforme et disqualifié).	10
2. Quinze (15) ans d'expériences dans les domaines comptable, financier ou institutionnel ; (20 points si oui ; 0 point si inférieur à 15 ans).	20
3. Cinq (05) références avérées dans l'élaboration de Termes de Référence, la séparation comptable ou la régulation des entreprises multi-activités, l'audit ou la restructuration financière ; (6 points par référence pour un maximum de 30 points).	30



ELECTRICITE DE GUINEE

DIRECTION DES ETUDES, PLANIFICATION ET EQUIPEMENTS

Projet d'Amélioration de l'Accès à L'Electricité en Guinée (PAAEG)



IsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank



4. Présenter au moins deux (02) références en matière des normes comptables internationales (IFRS) et des réglementations locales (10 points par référence pour un maximum de 20 points).	20
5. Une (1) expérience dans le secteur de l'énergie ou des services publics. (20 points si oui ; 0 point si non fournie)	20
Total	100

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100.

La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Consultant Individuel Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour le critère 3 sera sélectionné. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure sur la liste restreinte.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8H à 17H du lundi au jeudi et de 8H à 13H les vendredis.
8. Les expressions d'intérêt seront soumises uniquement en langue française et doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou transmises par messagerie au plus tard le **22 juin 2026 à 10 H 30 mn (Heure locale)** et porter expressément la mention « *Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG) / Avis d'Appel à Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration des termes de référence en vue du recrutement d'un consultant pour les études de la séparation comptable des fonctions de EDG et sa mise en œuvre* » L'adresse visée plus haut est :

Unité de Gestion du Projet

À l'attention de Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur

Quartier Almamy, Rue KA 050 Route du Port

Immeuble KATEX 3^e étage, près du siège de Cellcom-Guinée

Electricité de Guinée (EDG)

BP 1463 Conakry

République de Guinée

Tél : +224 622089610

E-mail : bangaly.konate@paaeg.com et djombo.coumbassa@paaeg.com

Le Coordonnateur du projet

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° GCKRY/0715A/2003 – NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP: 1463 – CONAKRY République de Guinée

Tél : 626 11 11 11/ 666 72 72 72 – Email : infos@edg.com.gn – Site Web : www.edg.com.gn